



GOLF CLUB DU FOREZ

Domaine de Presles

42210 Craintilleux

Tél : 04 77 30 86 85

Mail : golfclubduforez@orange.fr

Web : www.golfclubduforez.com



RÈGLEMENT CLASSIC-MID-AMATEURS

3ÈME CLASSIC MID-AMATEUR

Samedi 17 et dimanche 18 mars 2018
GOLF CLUB DU FOREZ
42210 CRAINTILLEUX

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Joueurs et joueuses nés avant le **16 mars 1988**

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous n° 1 et n°18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Engagement

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf Club du Forez.

Droits d'engagement

Adultes	80€	Abonnés Golf	40€
---------	-----	--------------	-----

Clôture des engagements

Le **09 mars 2018**. Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral)

Nombre de joueurs

108 joueurs dont 24 dames

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Mid-Amateurs à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La publication des départs : jeudi 15 mars 2018

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

3EME CLASSIC MID-AMATEUR

Samedi 17 et dimanche 18 mars 2018

GOLF CLUB DU FOREZ

42210 CRAINTILLEUX

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2018, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de « Golf Club Du Forez ») au plus tard le 09 mars 2018 par courrier à :

GOLF CLUB DU FOREZ – Domaine de presles – 42210 CRAINTILLEUX

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Adultes	80€	Abonnés Golf	40€
---------	-----	--------------	-----

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.